

Les débats qui ont régulièrement lieu au sein de la communauté universitaire et au Parlement ont montré, à travers les multiples prises de paroles et témoignages, que les modalités de recrutements des Maîtres de Conférences (MCF) et des Professeurs des Universités (PR) sont dysfonctionnelles. En cause notamment, le localisme et [les recrutements](#) arrangés par des comités de sélection ad hoc. Presque tous les observateurs appellent à ce que ces modalités soient entièrement revues car elles pénalisent bon nombre de candidats de valeur qui ne trouvent pas de poste faute d'appartenir au bon réseau ou d'être le candidat «local». Le gouvernement a commandé un rapport visant à réformer ces modalités. Par ailleurs, à une époque où la baisse des postes publiés est de plus en plus significative et où dans ce que l'on appelle les petites disciplines on est confronté pratiquement au néant, cela devient particulièrement urgent. Si on a désormais décidé de se passer de certaines disciplines, il faut au moins [trouver](#) [des solutions](#) pour celles et ceux qui sont déjà en poste. (Fonte: Una lettera ricevuta e pubblicata da Roars 08-01-16)